

L'Église de France crée un service national d'accueil des victimes de dérives sectaires

À l'occasion du réaménagement de son Service national Nouvelles croyances et dérives sectaires, et sous l'impulsion de Mgr Michel Dubost (Évry), président du Conseil pour les relations interreligieuses et les nouveaux courants religieux dont il dépend, la Conférence des évêques de France (CEF) s'est dotée d'un service national d'accueil des victimes de dérives sectaires dans les communautés ecclésiales.

Ce groupe a été confié à Mgr Philippe Guéneley, évêque de Langres, qui aura 75 ans en novembre et devrait se retirer du diocèse dans les prochains mois. « Nous recevons un certain nombre de demandes de personnes qui se disent victimes. Mon travail consistera dans l'écoute et le discernement », explique-t-il.

Mgr Guéneley a assuré pendant douze ans l'accompagnement des exorcistes catholiques français, en tant que membre de la commission épiscopale pour la liturgie et la pastorale sacramentelle. Dans son diocèse d'origine, Saint-Claude, il fut par ailleurs délégué pour le renouveau charismatique et chargé du groupe Pastorale et sectes, en collaboration avec le P. Vernet (1929-2002). Il a enfin suivi une formation de sept années à l'accompagnement et au discernement spirituel dispensée par les jésuites.

Évaluer les plaintes de certains participants à des sessions dites « psycho-spirituelles »

« Il y aura enfin un accueil officiel des victimes dans l'Église. C'est une excellente nouvelle, car elles souffrent d'une suspicion systématique, se félicite un bon connaisseur du dossier. Bien sûr, certaines victimes exagèrent, ou sont dans la reconstruction, mais il s'agit d'une minorité. »

Pour sa nouvelle mission, Mgr Guéneley sera entouré d'une équipe et de relais dans les diocèses. Interrogé par la Croix, l'évêque de Langres ne savait pas encore si un numéro vert serait mis en place. Il travaillera en lien avec Sœur Chantal Sorlin, en charge du groupe Dérives sectaires de la CEF.

« Nous n'avons pas eu le temps de prendre en considération un certain nombre de plaintes, ou tout du moins de questions sérieuses sur toutes les sessions qui donnent de l'importance au psycho-spirituel, précise Mgr Guéneley. Certains participants à ces sessions y trouvent des bienfaits, d'autres non. Est-ce lié aux intervenants et à leurs propositions? Ou aux personnes, elles-mêmes, qui, peut-être, ne comprennent pas ces propositions, ou sont plus fragiles? Tous les plaignants n'ont pas forcément raison et il y a tout un travail de discernement à opérer. »

Réaménagement du service national Nouvelles croyances et dérives sectaires

Le service national Nouvelles croyances et dérives sectaires, qui dépend du Conseil pour les relations interreligieuses et les nouveaux courants religieux à la Conférence épiscopale, a été réaménagé en trois départements pour cette rentrée: un observatoire Nouvelles croyances, confié à Philippe Levallois (Strasbourg) avec la mission d'« observer les manifestations contemporaines de la vie spirituelle et de la quête de sens »; un groupe Dérives sectaires, piloté par Sœur Chantal Sorlin, juge à l'officialité de Dijon, et une mission d'écoute des victimes de dérives sectaires au sein des communautés ecclésiales, sous la responsabilité de Mgr Guéneley, et qui sera chargée de les recevoir et de tenir les évêques informés.

La réorganisation de ces différents pôles entend tenir compte des domaines très différents pour lesquels le service national était missionné: « Si nous nous mettons à la place des personnes non chrétiennes et qui ont leur propre quête de sens et de spiritualité, le rapprochement “nouvelles croyances” et “dérives sectaires” n’est pas respectueux », explique Sœur Sorlin. Au niveau diocésain, le rôle des délégués reste inchangé.

CÉLINE HOYEAU

<http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/L-Eglise-de-France-cree-un-service-national-d-accueil-des-victimes-de-dérives-sectaires-2013-09-10-1011992>

